



PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Direction départementale des territoires

Service économie agricole

## **Communiqué de presse**

### **Accueil des exploitants agricoles au service économie agricole**

Afin d'assurer une meilleure gestion de l'accueil des agriculteurs au service d'économie agricole (SEA) de la direction départementale des territoires:

**Les visites dans les bureaux du SEA seront dorénavant réalisées en matinée après prise de rendez-vous.**

Les rendez-vous pourront débuter aux heures d'ouverture au public de la DDT soit de 8h45 à 11h30. Ces modalités de prise de rendez-vous ne concernent pas la période de télédéclaration PAC surfaces qui s'étend habituellement du 1<sup>er</sup> avril au 15 mai de chaque campagne.

Les prises de rendez-vous se feront préférentiellement par voie téléphonique aux n° suivants :

**03 51 55 60 01 ou 03 25 30 79 46**

**Le standard DDT au 03 25 30 79 79 pourra éventuellement vous orienter vers les personnes concernées en cas d'occupation des deux numéros précédents.**

Compte tenu de la complexité des campagnes en cours ce choix permettra au SEA d'organiser la collecte préalable des informations nécessaires afin d'apporter les réponses les plus adaptées aux problématiques évoquées.